

Palais du Parlement, Grenoble

Maître d'ouvrage

Conseil Général de l'Isère

Opération

Restructuration du Palais du
Parlement, ancien Palais de Justice
de Grenoble

Mode d'attribution

Concours

Équipe de maîtrise d'œuvre

Groupe-6 (Architecte, Mandataire) - Studio
Andrea Bruno (Architecte associé) - Artélia
(Ingénierie) - Groupe-6 (Économie)

Surface

8 400 m²

Montant des travaux

25 M€

Localisation

Grenoble



Palais du Parlement, Grenoble

L'ambition du projet est de faire de l'Ancien Palais du Parlement de Grenoble, un lieu de vie, d'urbanité, d'animation touristique et culturelle. Il s'agit aujourd'hui de recréer une attractivité sur ce site, de favoriser son ouverture aux habitants afin qu'ils puissent se

réapproprier un lieu patrimonial fort de la ville. On retrouve également sur le site, la brasserie, l'hôtel, la Maison du Tourisme, le Centre d'Interprétation du Patrimoine, le Musée de la Justice et des Droits de l'Homme, l'Institut d'Études Politiques, l'espace Salon.

